

Modification n° 2

datée du 30 août 2024 apportée au prospectus simplifié

daté du 28 mars 2024



TEL QUE PRÉCÉDEMMENT MODIFIÉ PAR LA MODIFICATION N° 1 DATÉE DU 24 AVRIL 2024

CONCERNANT LES PARTS DES FONDS SUIVANTS :

FONDS DE REVENU

Fonds Desjardins Marché monétaire³
Fonds Desjardins Revenu court terme³
Fonds Desjardins SociéTerre Revenu court terme^{3*}
Fonds Desjardins Obligations canadiennes³
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations canadiennes^{3*}
Fonds Desjardins Obligations opportunités⁴
Fonds Desjardins Obligations mondiales à rendement global¹
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations environnementales^{3*}
Fonds Desjardins Obligations mondiales de sociétés¹
Fonds Desjardins SociéTerre Obligations mondiales^{1*}
Fonds Desjardins Revenu à taux variable³
Fonds Desjardins Obligations mondiales tactique¹
Fonds Desjardins Obligations mondiales à rendement élevé¹

FONDS ÉQUILIBRÉS

Fonds Desjardins Équilibré Québec⁵

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES

Fonds Desjardins Actions canadiennes de revenu⁶
Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes de revenu^{3*}
Fonds Desjardins Actions canadiennes³
Fonds Desjardins Actions canadiennes ciblées⁶ (auparavant Fonds Desjardins Actions canadiennes valeur)
Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes^{3*}

FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES

Fonds Desjardins Actions américaines valeur¹
Fonds Desjardins Actions américaines croissance¹
Fonds Desjardins Actions américaines croissance - Devises neutres¹
Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines^{1*}
Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines petite capitalisation^{3*}

FONDS D' ACTIONS MONDIALES ET INTERNATIONALES

Fonds Desjardins SociéTerre Mondial de dividendes^{5*}
Fonds Desjardins SociéTerre Opportunités mondiales^{1*}
Fonds Desjardins Marchés émergents³
Fonds Desjardins SociéTerre Actions des marchés émergents^{3*}

FONDS ALTERNATIFS

Fonds Desjardins FNB Alt long/court marchés boursiers neutres²

SOLUTIONS DE PLACEMENT

Portefeuille FNB Avisé Conservateur⁷
Portefeuille FNB Avisé Modéré⁷ (auparavant Portefeuille FNB Avisé Équilibré)
Portefeuille FNB Avisé Équilibré 50⁷
Portefeuille FNB Avisé Croissance⁷
Portefeuille FNB Avisé Audacieux⁷ (auparavant Portefeuille FNB Avisé Croissance maximale)
Portefeuille FNB Avisé 100 % actions⁷

* Le Fonds a recours à une approche d'investissement responsable.

¹ parts de catégories A, C et D

² parts de catégories A, C et F

³ parts de catégories A, C, F et D

⁴ parts de catégories A, I, C, F et D

⁵ parts de catégories A, T, C, R et D

⁶ parts de catégories A, T, C, R, F, S et D

⁷ parts de catégories C et F

(les « Fonds »)

MODIFICATION N° 2 DATÉE DU 30 AOÛT 2024 AU PROSPECTUS SIMPLIFIÉ DATÉ DU 28 MARS 2024

Le prospectus simplifié daté du 28 mars 2024, tel que précédemment modifié par la modification n°1 datée du 24 avril 2024, est par les présentes modifié à l'égard des Fonds comme il est indiqué ci-après. Tous les termes définis ont le sens qui leur est attribué dans le prospectus simplifié à moins qu'ils ne soient par ailleurs spécifiquement définis dans la présente modification n°2.

SOMMAIRE GÉNÉRAL DE LA MODIFICATION

Les modifications décrites dans le présent document font état des changements indiqués ci-dessous à l'égard des Fonds.

1. Une réduction des frais de gestion, le 1^{er} octobre 2024, à l'égard de chacune des catégories de titres des Fonds indiqués ci-dessous :

	FRAIS DE GESTION ACTUELS, AVANT TAXES %	FRAIS DE GESTION À PARTIR DU 1 ^{ER} OCTOBRE 2024, AVANT TAXES %	RÉDUCTION %
Fonds Desjardins (parts de catégories A, T, C et R)			
Marché monétaire (Parts de catégories A et C)	0,71	0,55	(0,16)
Revenu court terme (Parts de catégories A et C)	0,88	0,76	(0,12)
SociéTerre Revenu court terme (Parts de catégories A et C)	0,88	0,76	(0,12)
Obligations canadiennes (Parts de catégories A et C)	0,96	0,87	(0,09)
SociéTerre Obligations canadiennes (Parts de catégories A et C)	0,96	0,87	(0,09)
Obligations opportunités (Parts de catégories A et C)	1,00	0,86	(0,14)
Obligations mondiales à rendement global (Parts de catégories A et C)	1,19	1,09	(0,10)
SociéTerre Obligations environnementales (Parts de catégories A et C)	1,19	1,09	(0,10)
Obligations mondiales de sociétés (Parts de catégories A et C)	1,20	1,10	(0,10)
SociéTerre Obligations mondiales (Parts de catégories A et C)	1,39	1,19	(0,20)
Revenu à taux variable (Parts de catégories A et C)	1,25	1,19	(0,06)
Obligations mondiales tactique (Parts de catégories A et C)	1,39	1,19	(0,20)
Obligations mondiales à rendement élevé (Parts de catégories A et C)	1,47	1,37	(0,10)
Équilibré Québec (Parts de catégories A, T, C, et R)	1,64	1,53	(0,11)
Actions canadiennes de revenu (Parts de catégories A, T, C, et R)	1,65	1,48	(0,17)
SociéTerre Actions canadiennes de revenu (Parts de catégories A et C)	1,65	1,48	(0,17)
Actions canadiennes (Parts de catégories A et C)	1,65	1,48	(0,17)
Actions canadiennes ciblées (auparavant Actions canadiennes valeur) (Parts de catégories A, T, C, et R)	1,65	1,48	(0,17)
SociéTerre Actions canadiennes (Parts de catégories A et C)	1,65	1,48	(0,17)
Actions américaines valeur (Parts de catégories A et C)	1,72	1,63	(0,09)
Actions américaines croissance (Parts de catégories A et C)	1,72	1,63	(0,09)
Actions américaines croissance - Devises neutres (Parts de catégories A et C)	1,72	1,63	(0,09)
SociéTerre Actions américaines (Parts de catégories A et C)	1,72	1,63	(0,09)
SociéTerre Actions américaines petite capitalisation (Parts de catégories A et C)	1,87	1,73	(0,14)
SociéTerre Mondial de dividendes (Parts de catégories A, T, C, et R)	1,90	1,73	(0,17)
SociéTerre Opportunités mondiales (Parts de catégories A et C)	1,75	1,72	(0,03)
Marchés émergents (Parts de catégories A et C)	1,90	1,81	(0,09)
SociéTerre Actions des marchés émergents (Parts de catégories A et C)	1,90	1,82	(0,08)
FNB Alt long/court marchés boursiers neutres (Parts de catégories A et C)	1,90	1,85	(0,05)
FNB Avisé Conservateur (Part de catégories C)	1,35	1,33	(0,02)
FNB Avisé Modéré (auparavant Portefeuille FNB Avisé Équilibré) (Part de catégories C)	1,35	1,33	(0,02)
FNB Avisé Équilibré 50 (Part de catégories C)	1,38	1,36	(0,02)
FNB Avisé Croissance (Part de catégories C)	1,40	1,38	(0,02)
FNB Avisé Audacieux (auparavant Portefeuille FNB Avisé Croissance maximale) (Part de catégories C)	1,40	1,38	(0,02)
FNB Avisé 100 % actions (Part de catégories C)	1,45	1,43	(0,02)
Fonds Desjardins (parts de catégories F et S)			
Marché monétaire (Part de catégorie F)	0,39	0,30	(0,09)
Revenu court terme (Part de catégorie F)	0,38	0,33	(0,05)
SociéTerre Revenu court terme (Part de catégorie F)	0,38	0,33	(0,05)
Obligations canadiennes (Part de catégorie F)	0,41	0,36	(0,05)
SociéTerre Obligations canadiennes (Part de catégorie F)	0,41	0,36	(0,05)
Obligations opportunités (Part de catégorie F)	0,45	0,35	(0,10)

MODIFICATION N° 2 DATÉE DU 30 AOÛT 2024 AU PROSPECTUS SIMPLIFIÉ DATÉ DU 28 MARS 2024

	FRAIS DE GESTION ACTUELS, AVANT TAXES %	FRAIS DE GESTION À PARTIR DU 1 ^{ER} OCTOBRE 2024, AVANT TAXES %	RÉDUCTION %
SociéTerre Obligations environnementales (Part de catégorie F)	0,57	0,53	(0,04)
Revenu à taux variable (Part de catégorie F)	0,65	0,60	(0,05)
Actions canadiennes de revenu (Part de catégories F et S)	0,56	0,51	(0,05)
SociéTerre Actions canadiennes de revenu (Part de catégorie F)	0,56	0,51	(0,05)
Actions canadiennes (Part de catégorie F)	0,56	0,51	(0,05)
Actions canadiennes ciblées (auparavant Actions canadiennes valeur) (Part de catégories F et S)	0,56	0,51	(0,05)
SociéTerre Actions canadiennes (Part de catégorie F)	0,56	0,51	(0,05)
SociéTerre Actions américaines petite capitalisation (Part de catégorie F)	0,82	0,75	(0,07)
Marchés émergents (Part de catégorie F)	0,85	0,81	(0,04)
SociéTerre Actions des marchés émergents (Part de catégorie F)	0,85	0,82	(0,03)
FNB Alt long/court marchés boursiers neutres (Part de catégorie F)	0,90	0,85	(0,05)
FNB Avisé Conservateur (Part de catégories F)	0,35	0,33	(0,02)
FNB Avisé Modéré (auparavant Portefeuille FNB Avisé Équilibré) (Part de catégories F)	0,35	0,33	(0,02)
FNB Avisé Équilibré 50 (Part de catégories F)	0,38	0,36	(0,02)
FNB Avisé Croissance (Part de catégories F)	0,40	0,38	(0,02)
FNB Avisé Audacieux (auparavant Portefeuille FNB Avisé Croissance maximale) (Part de catégories F)	0,40	0,38	(0,02)
FNB Avisé 100 % actions (Part de catégories F)	0,45	0,43	(0,02)
Fonds Desjardins (parts de catégorie D)			
Marché monétaire (Part de catégorie D)	0,46	0,30	(0,16)
Revenu court terme (Part de catégorie D)	0,38	0,26	(0,12)
SociéTerre Revenu court terme (Part de catégorie D)	0,38	0,26	(0,12)
Obligations canadiennes (Part de catégorie D)	0,46	0,37	(0,09)
SociéTerre Obligations canadiennes (Part de catégorie D)	0,46	0,37	(0,09)
Obligations opportunités (Part de catégorie D)	0,50	0,36	(0,14)
Obligations mondiales à rendement global (Part de catégorie D)	0,69	0,59	(0,10)
SociéTerre Obligations environnementales (Part de catégorie D)	0,69	0,59	(0,10)
Obligations mondiales de sociétés (Part de catégorie D)	0,70	0,60	(0,10)
SociéTerre Obligations mondiales (Part de catégorie D)	0,89	0,69	(0,20)
Revenu à taux variable (Part de catégorie D)	0,75	0,69	(0,06)
Obligations mondiales tactique (Part de catégorie D)	0,89	0,69	(0,20)
Obligations mondiales à rendement élevé (Part de catégorie D)	0,72	0,62	(0,10)
Équilibré Québec (Part de catégorie D)	0,64	0,53	(0,11)
Actions canadiennes de revenu (Part de catégorie D)	0,65	0,48	(0,17)
SociéTerre Actions canadiennes de revenu (Part de catégorie D)	0,65	0,48	(0,17)
Actions canadiennes (Part de catégorie D)	0,65	0,48	(0,17)
Actions canadiennes ciblées (auparavant Actions canadiennes valeur) (Part de catégorie D)	0,65	0,48	(0,17)
SociéTerre Actions canadiennes (Part de catégorie D)	0,65	0,48	(0,17)
Actions américaines valeur (Part de catégorie D)	0,72	0,63	(0,09)
Actions américaines croissance (Part de catégorie D)	0,72	0,63	(0,09)
Actions américaines croissance - Devises neutres (Part de catégorie D)	0,72	0,63	(0,09)
SociéTerre Actions américaines (Part de catégorie D)	0,72	0,63	(0,09)
SociéTerre Actions américaines petite capitalisation (Part de catégorie D)	0,87	0,73	(0,14)
SociéTerre Mondial de dividendes (Part de catégorie D)	0,90	0,73	(0,17)
SociéTerre Opportunités mondiales (Part de catégorie D)	0,75	0,72	(0,03)
Marchés émergents (Part de catégorie D)	0,90	0,81	(0,09)
SociéTerre Actions des marchés émergents (Part de catégorie D)	0,90	0,82	(0,08)

Le gestionnaire prévoit mettre en œuvre les changements susmentionnés le ou vers le 1^{er} octobre 2024.

2. Changement du sous-gestionnaire de portefeuille du Fonds Desjardins Obligations opportunités

Le gestionnaire a l'intention de mettre fin au mandat de Sanford C. Bernstein & Co., LLC (« Sanford C. Bernstein ») à titre de sous-gestionnaire de portefeuille du Fonds Desjardins Obligations opportunités. Desjardins Gestion d'actifs internationale inc., à titre de gestionnaire de portefeuille du Fonds, assumera la gestion des actifs en portefeuille à compter du ou vers le 4 novembre 2024.

3. Changements aux stratégies de placement du Fonds Desjardins Obligations opportunités

Le ou vers le 4 novembre 2024, le gestionnaire modifiera les stratégies de placement du Fonds Desjardins Obligations opportunités afin de refléter la nouvelle philosophie d'investissement du gestionnaire de portefeuille.

Le gestionnaire se réserve le droit de retarder en totalité ou en partie la mise en œuvre des changements décrits dans la présente modification ou de s'abstenir d'effectuer ces changements.

CHANGEMENTS SPÉCIFIQUES

1. Réduction des frais de gestion

L'information concernant chacune des catégories de parts des Fonds indiqués ci-dessous, à la section « Frais totaux chargés par le gestionnaire » au tableau « Frais payables par les Fonds » de la rubrique « Frais » de la partie A, est remplacée par le tableau qui suit à compter du 1^{er} octobre 2024 :

Fonds Desjardins Marché monétaire (parts de catégories A, C, F et D)
 Fonds Desjardins Revenu court terme (parts de catégories A, C, F et D)
 Fonds Desjardins SociéTerre Revenu court terme (parts de catégories A, C, F et D)
 Fonds Desjardins Obligations canadiennes (parts de catégories A, C, F et D)
 Fonds Desjardins SociéTerre Obligations canadiennes (parts de catégories A, C, F et D)
 Fonds Desjardins Obligations opportunités (parts de catégories A, C, F et D)
 Fonds Desjardins Obligations mondiales à rendement global (parts de catégorie A, C et D)
 Fonds Desjardins SociéTerre Obligations environnementales (parts de catégories A, C, F et D)
 Fonds Desjardins Obligations mondiales de sociétés (parts de catégorie A, C et D)
 Fonds Desjardins SociéTerre Obligations mondiales (parts de catégorie A, C et D)
 Fonds Desjardins Revenu à taux variable (parts de catégories A, C, F et D)
 Fonds Desjardins Obligations mondiales tactique (parts de catégorie A, C et D)
 Fonds Desjardins Obligations mondiales à rendement élevé (parts de catégorie A, C et D)
 Fonds Desjardins Équilibré Québec (parts de catégories A, T, C, R et D)
 Fonds Desjardins Actions canadiennes de revenu (parts de catégories A, T, C, R, F, S et D)
 Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes de revenu (parts de catégories A, C, F et D)
 Fonds Desjardins Actions canadiennes (parts de catégories A, C, F et D)
 Fonds Desjardins Actions canadiennes ciblées (auparavant Fonds Desjardins Actions canadiennes valeur) (parts de catégories A, T, C, R, F, S et D)
 Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes (parts de catégories A, C, F et D)
 Fonds Desjardins Actions américaines valeur (parts de catégorie A, C et D)
 Fonds Desjardins Actions américaines croissance (parts de catégorie A, C et D)
 Fonds Desjardins Actions américaines croissance - Devises neutres (parts de catégorie A, C et D)
 Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines (parts de catégorie A, C et D)
 Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines petite capitalisation (parts de catégories A, C, F et D)
 Fonds Desjardins SociéTerre Mondial de dividendes (parts de catégories A, T, C, R et D)
 Fonds Desjardins SociéTerre Opportunités mondiales (parts de catégorie A, C et D)
 Fonds Desjardins Marchés émergents (parts de catégories A, C, F et D)
 Fonds Desjardins SociéTerre Actions des marchés émergents (parts de catégories A, C, F et D)
 Fonds Desjardins FNB Alt long/court marchés boursiers neutres (parts de catégories A, C et F)
 Portefeuille FNB Avisé Conservateur (parts de catégories C et F)
 Portefeuille FNB Avisé Modéré (auparavant Portefeuille FNB Avisé Équilibré) (parts de catégories C et F)
 Portefeuille FNB Avisé Équilibré 50 (parts de catégories C et F)
 Portefeuille FNB Avisé Croissance (parts de catégories C et F)
 Portefeuille FNB Avisé Audacieux (auparavant Portefeuille FNB Avisé Croissance maximale) (parts de catégories C et F)
 Portefeuille FNB Avisé 100 % actions (parts de catégories C et F)

MODIFICATION N° 2 DATÉE DU 30 AOÛT 2024 AU PROSPECTUS SIMPLIFIÉ DATÉ DU 28 MARS 2024

FRAIS TOTAUX CHARGÉS PAR LE GESTIONNAIRE			
	FRAIS DE GESTION, AVANT TAXES %	FRAIS D'ADMINISTRATIO N FIXES, AVANT TAXES %	FRAIS TOTAUX CHARGÉS PAR LE GESTIONNAIRE, AVANT TAXES %
	(1)	(2)	(1) + (2)
Fonds Desjardins (parts de catégories A, T, C et R)			
Marché monétaire (Parts de catégories A et C)	0,55	0,10	0,65
Revenu court terme (Parts de catégories A et C)	0,76	0,14	0,90
SociéTerre Revenu court terme (Parts de catégories A et C)	0,76	0,14	0,90
Obligations canadiennes (Parts de catégories A et C)	0,87	0,14	1,01
SociéTerre Obligations canadiennes (Parts de catégories A et C)	0,87	0,14	1,01
Obligations opportunités (Parts de catégories A et C)	0,86	0,15	1,01
Obligations mondiales à rendement global (Parts de catégories A et C)	1,09	0,15	1,24
SociéTerre Obligations environnementales (Parts de catégories A et C)	1,09	0,15	1,24
Obligations mondiales de sociétés (Parts de catégories A et C)	1,10	0,15	1,25
SociéTerre Obligations mondiales (Parts de catégories A et C)	1,19	0,15	1,34
Revenu à taux variable (Parts de catégories A et C)	1,19	0,15	1,34
Obligations mondiales tactique (Parts de catégories A et C)	1,19	0,15	1,34
Obligations mondiales à rendement élevé (Parts de catégories A et C)	1,37	0,15	1,52
Équilibré Québec (Parts de catégories A, T, C, et R)	1,53	0,16	1,69
Actions canadiennes de revenu (Parts de catégories A, T, C, et R)	1,48	0,17	1,65
SociéTerre Actions canadiennes de revenu (Parts de catégories A et C)	1,48	0,17	1,65
Actions canadiennes (Parts de catégories A et C)	1,48	0,17	1,65
Actions canadiennes ciblées (auparavant Actions canadiennes valeur) (Parts de catégories A, T, C, et R)	1,48	0,18	1,66
SociéTerre Actions canadiennes (Parts de catégories A et C)	1,48	0,17	1,65
Actions américaines valeur (Parts de catégories A et C)	1,63	0,18	1,81
Actions américaines croissance (Parts de catégories A et C)	1,63	0,18	1,81
Actions américaines croissance - Devises neutres (Parts de catégories A et C)	1,63	0,18	1,81
SociéTerre Actions américaines (Parts de catégories A et C)	1,63	0,18	1,81
SociéTerre Actions américaines petite capitalisation (Parts de catégories A et C)	1,73	0,18	1,91
SociéTerre Mondial de dividendes (Parts de catégories A, T, C, et R)	1,73	0,22	1,95
SociéTerre Opportunités mondiales (Parts de catégories A et C)	1,72	0,23	1,95
Marchés émergents (Parts de catégories A et C)	1,81	0,21	2,02
SociéTerre Actions des marchés émergents (Parts de catégories A et C)	1,82	0,20	2,02
FNB Alt long/court marchés boursiers neutres (Parts de catégories A et C)	1,85	0,15	2,00
FNB Avisé Conservateur (Part de catégories C)	1,33	0,15	1,48
FNB Avisé Modéré (auparavant Portefeuille FNB Avisé Équilibré) (Part de catégories C)	1,33	0,15	1,48
FNB Avisé Équilibré 50 (Part de catégories C)	1,36	0,15	1,51
FNB Avisé Croissance (Part de catégories F)	1,38	0,15	1,53
FNB Avisé Audacieux (auparavant Portefeuille FNB Avisé Croissance maximale) (Part de catégories C)	1,38	0,15	1,53
FNB Avisé 100 % actions (Part de catégories C)	1,43	0,15	1,58
Fonds Desjardins (parts de catégories F et S)			
Marché monétaire (Part de catégorie F)	0,30	0,10	0,40
Revenu court terme (Part de catégorie F)	0,33	0,14	0,47
SociéTerre Revenu court terme (Part de catégorie F)	0,33	0,14	0,47
Obligations canadiennes (Part de catégorie F)	0,36	0,14	0,50
SociéTerre Obligations canadiennes (Part de catégorie F)	0,36	0,14	0,50
Obligations opportunités (Part de catégorie F)	0,35	0,15	0,50
SociéTerre Obligations environnementales (Part de catégorie F)	0,53	0,15	0,68
Revenu à taux variable (Part de catégorie F)	0,60	0,15	0,75
Actions canadiennes de revenu (Part de catégories F et S)	0,51	0,17	0,68
SociéTerre Actions canadiennes de revenu (Part de catégorie F)	0,51	0,17	0,68
Actions canadiennes (Part de catégorie F)	0,51	0,17	0,68
Actions canadiennes ciblées (auparavant Actions canadiennes valeur) (Part de catégories F et S)	0,51	0,17	0,68
SociéTerre Actions canadiennes (Part de catégorie F)	0,51	0,17	0,68

MODIFICATION N° 2 DATÉE DU 30 AOÛT 2024 AU PROSPECTUS SIMPLIFIÉ DATÉ DU 28 MARS 2024

FRAIS TOTAUX CHARGÉS PAR LE GESTIONNAIRE			
	FRAIS DE GESTION, AVANT TAXES %	FRAIS D'ADMINISTRATIO N FIXES, AVANT TAXES %	FRAIS TOTAUX CHARGÉS PAR LE GESTIONNAIRE, AVANT TAXES %
	(1)	(2)	(1) + (2)
SociéTerre Actions américaines petite capitalisation (Part de catégorie F)	0,75	0,18	0,93
Marchés émergents (Part de catégorie F)	0,81	0,21	1,02
SociéTerre Actions des marchés émergents (Part de catégorie F)	0,82	0,20	0,84
FNB Alt long/court marchés boursiers neutres (Part de catégorie F)	0,85	0,15	1,00
FNB Avisé Conservateur (Part de catégories F)	0,33	0,15	0,48
FNB Avisé Modéré (auparavant Portefeuille FNB Avisé Équilibré) (Part de catégories F)	0,33	0,15	0,48
FNB Avisé Équilibré 50 (Part de catégories F)	0,36	0,15	0,51
FNB Avisé Croissance (Part de catégories F)	0,38	0,15	0,53
FNB Avisé Audacieux (auparavant Portefeuille FNB Avisé Croissance maximale) (Part de catégories F)	0,38	0,15	0,53
FNB Avisé 100 % actions (Part de catégories F)	0,43	0,15	0,58
Fonds Desjardins (parts de catégorie D)			
Marché monétaire (Part de catégorie D)	0,30	0,10	0,40
Revenu court terme (Part de catégorie D)	0,26	0,14	0,40
SociéTerre Revenu court terme (Part de catégorie D)	0,26	0,14	0,40
Obligations canadiennes (Part de catégorie D)	0,37	0,14	0,51
SociéTerre Obligations canadiennes (Part de catégorie D)	0,37	0,14	0,51
Obligations opportunités (Part de catégorie D)	0,36	0,15	0,51
Obligations mondiales à rendement global (Part de catégorie D)	0,59	0,15	0,74
SociéTerre Obligations environnementales (Part de catégorie D)	0,59	0,15	0,74
Obligations mondiales de sociétés (Part de catégorie D)	0,60	0,15	0,75
SociéTerre Obligations mondiales (Part de catégorie D)	0,69	0,15	0,84
Revenu à taux variable (Part de catégorie D)	0,69	0,15	0,84
Obligations mondiales tactique (Part de catégorie D)	0,69	0,15	0,84
Obligations mondiales à rendement élevé (Part de catégorie D)	0,62	0,15	0,77
Équilibré Québec (Part de catégorie D)	0,53	0,16	0,69
Actions canadiennes de revenu (Part de catégorie D)	0,48	0,17	0,65
SociéTerre Actions canadiennes de revenu (Part de catégorie D)	0,48	0,17	0,65
Actions canadiennes (Part de catégorie D)	0,48	0,17	0,65
Actions canadiennes ciblées (auparavant Actions canadiennes valeur) (Part de catégorie D)	0,48	0,17	0,65
SociéTerre Actions canadiennes (Part de catégorie D)	0,48	0,17	0,65
Actions américaines valeur (Part de catégorie D)	0,63	0,18	0,81
Actions américaines croissance (Part de catégorie D)	0,63	0,18	0,81
Actions américaines croissance - Devises neutres (Part de catégorie D)	0,63	0,18	0,81
SociéTerre Actions américaines (Part de catégorie D)	0,63	0,18	0,81
SociéTerre Actions américaines petite capitalisation (Part de catégorie D)	0,73	0,18	0,91
SociéTerre Mondial de dividendes (Part de catégorie D)	0,73	0,22	0,95
SociéTerre Opportunités mondiales (Part de catégorie D)	0,72	0,23	0,95
Marchés émergents (Part de catégorie D)	0,81	0,21	1,02
SociéTerre Actions des marchés émergents (Part de catégorie D)	0,82	0,20	1,02

FRAIS TOTAUX CHARGÉS PAR LE GESTIONNAIRE

Les taxes applicables aux frais de gestion et frais d'administration fixes susmentionnés y compris la TPS ou la TVH ne sont pas incluses dans la liste ci-dessus.

* Les parts de catégories I et W paient des frais de gestion et des frais d'administration fixes distincts qui sont négociés directement avec chaque investisseur ou avec la société du représentant de l'investisseur qui a conclu une convention de gestion discrétionnaire de portefeuille. Même si les frais de gestion et les frais d'administration fixe sont négociés directement avec le gestionnaire des Fonds, le maximum de frais payables par un investisseur ou par la société de son représentant pour des parts de catégories I ou W ne peut dépasser le maximum de ceux payables par un investisseur en parts de catégorie A, ou un investisseur en parts de catégorie C lorsque le fonds concerné n'a pas de parts de catégorie A.

Pour les fonds suivants, le maximum de frais de gestion et d'administration payables par un investisseur en parts de catégorie I et/ou W sont les suivants (avant taxes) :

- Fonds Desjardins Obligations de sociétés canadiennes (parts de catégories I et W) : 1,00% de frais de gestion et 0,15% de frais d'administration;
- Fonds Desjardins SociéTerre Obligations de sociétés canadiennes (parts de catégories I et W) : 1,00% de frais de gestion et 0,15% de frais d'administration;
- Fonds Desjardins Obligations mondiales gouvernementales indiciel (parts de catégorie I) : 1,20% de frais de gestion et 0,15% de frais d'administration;
- Fonds Desjardins Obligations mondiales géré (parts de catégories I et W) : 1,35% de frais de gestion et 0,15% de frais d'administration;
- Fonds Desjardins SociéTerre Obligations mondiales géré (parts de catégories I et W) : 1,35% de frais de gestion et 0,15% de frais d'administration;
- Fonds Desjardins SociéTerre Obligations mondiales de sociétés (parts de catégorie I) : 1,20% de frais de gestion et 0,15% de frais d'administration;
- Fonds Desjardins SociéTerre Obligations des marchés émergents (parts de catégorie I) : 1,45% de frais de gestion et 0,15% de frais d'administration;
- Fonds Desjardins Actions canadiennes à faible volatilité (parts de catégories I et W) : 1,70% de frais de gestion et 0,17% de frais d'administration;
- Fonds Desjardins SociéTerre Actions mondiales à faible volatilité (parts de catégories I et W) : 1,77% de frais de gestion et 0,23% de frais d'administration; et
- Portefeuille SociéTerre de Revenu fixe (parts de catégorie I) : 1,21% de frais de gestion et 0,16% de frais d'administration.

Le gestionnaire peut, au cours de certaines années et dans certains cas, prendre en charge une partie des frais de gestion, des frais d'administration fixes ou des frais d'exploitation du Fonds liés à une catégorie de parts. La décision de prendre en charge les frais de gestion, les frais d'administration fixes ou les frais d'exploitation du Fonds, ou une partie de ceux-ci, est examinée tous les ans et est prise à l'appréciation du gestionnaire, sans que les porteurs de parts en soient avisés.

2. Changement du sous-gestionnaire de portefeuille du Fonds Desjardins Obligations opportunités

Le gestionnaire mettra fin au mandat de Sanford C. Bernstein à titre de sous-gestionnaire de portefeuille du Fonds Desjardins Obligations opportunités. Desjardins Gestion d'actifs internationale inc., à titre de gestionnaire de portefeuille du Fonds, assumera la gestion des actifs en portefeuille à compter du ou vers le 4 novembre 2024.

- a) Sanford C. Bernstein cessera d'agir à titre de sous-gestionnaire pour le portefeuille de placement du Fonds Desjardins Obligations opportunités. En conséquence, la sous-section portant sur « Sanford C. Bernstein & Co., LLC », sous le titre « Gestionnaires de portefeuilles » de la rubrique « Responsabilité de l'administration de l'OPC » de la partie A du prospectus simplifié est supprimée.
- b) Desjardins Gestion internationale d'actifs inc., à titre de gestionnaire de portefeuille des Fonds, assumera la gestion du portefeuille de placement du Fonds Desjardins Obligations opportunités. En conséquence, l'information suivante concernant la gestion du Fonds sera ajoutée sous le titre « Gestionnaires de portefeuilles » de la rubrique « Responsabilité de l'administration de l'OPC » de la partie A du prospectus simplifié :

Francis Scott est principalement responsable des services consultatifs relatifs aux portefeuilles fournis aux Fonds Desjardins Obligations canadiennes, au Fonds Desjardins SociéTerre Obligations canadiennes, au Fonds Desjardins Obligations opportunités et au portefeuille de titres à revenu fixe du Fonds Desjardins Équilibré de dividendes (auparavant Fonds Desjardins Revenu de dividendes). M. Scott est gestionnaire de portefeuille de type « univers » au sein de l'équipe Revenu fixe. Il gère également divers mandats en investissement durable. M. Scott s'est joint au Gestionnaire de portefeuille en 2007.

(nos soulignements)

- c) Le paragraphe suivant sera ajouté à la colonne « Événements majeurs » se rapportant au Fonds Desjardins Obligations opportunités du tableau que l'on retrouve sous la rubrique « Noms, formation et antécédents des Fonds » :

Le 4 novembre 2024, le gestionnaire a mis fin au mandat de Sanford C. Bernstein, en tant que sous-gestionnaire de portefeuille du Fonds, et a approuvé des changements aux stratégies de placement du Fonds afin de refléter la philosophie d'investissement du gestionnaire de portefeuille.

- d) Le tableau introductif « Détails du Fonds » dans le document de profil du Fonds sous la partie B du prospectus simplifié sera modifié afin de retirer la mention « Sanford C. Bernstein & Co., LLC » et supprimer la section « Sous-gestionnaire de portefeuille ».

3. Changements aux stratégies de placement du Fonds Desjardins Obligations opportunités

Le ou vers le 4 novembre 2024, le gestionnaire modifiera les stratégies de placement du Fonds Desjardins Obligations opportunités pour refléter la nouvelle philosophie d'investissement du gestionnaire de portefeuille. En conséquence, les stratégies de placement décrites à la section « Stratégies de placement » dans le document de profil du Fonds sous la partie B du prospectus simplifié sont modifiées comme suit :

- a) toutes les mentions du terme « sous-gestionnaire » apparaissant dans la section « Stratégies de placement » sont supprimées et remplacées par le terme « gestionnaire de portefeuille »;
- b) le premier paragraphe de la section « Stratégies de placement » est supprimé et remplacé par le paragraphe suivant :
« Le gestionnaire de portefeuille combine l'analyse fondamentale, grâce à la recherche sur le crédit et à l'analyse économique, avec l'analyse quantitative permettant ainsi de valider et d'optimiser les occasions disponibles sur les marchés. »
- c) le paragraphe qui suit est ajouté immédiatement après le premier paragraphe de la section « Stratégies de placement » :
« L'analyse fondamentale de l'économie et des anticipations des marchés lui permettent d'établir la stratégie du portefeuille au niveau de la durée, du risque de crédit, du positionnement sur la courbe de taux et de la répartition sectorielle. »
- d) le troisième paragraphe de la section « Stratégies de placement » est également modifié par la suppression de la phrase suivante *« permettant ainsi au portefeuille de bénéficier des rendements excédentaires de ces marchés »*;
- e) le quatrième paragraphe de la section « Stratégies de placement » est supprimé et remplacé par le paragraphe suivant :
« Le Fonds peut investir jusqu'à 25 % de ses actifs nets dans des titres étrangers et jusqu'à 15 % de ses actifs nets dans les obligations à rendement élevé. »
- f) le sixième paragraphe de la section « Stratégies de placement » concernant le taux de rotation élevé du portefeuille du Fonds est supprimé dans son intégralité.

Afin de refléter le changement aux stratégies de placement du Fonds, la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ? » sous la partie B du prospectus simplifié concernant le Fonds est modifiée par l'ajout du *risque lié à aux titres adossés à des créances et aux titres adossés à des créances hypothécaires* et du *risque lié aux obligations à rendement élevé* à la liste des risques secondaires relatifs à un placement dans le Fonds.

DROITS DE RÉOLUTION ET SANCTIONS CIVILES

La législation sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires vous confère un droit de résolution à l'égard d'un contrat d'achat de titres que vous pouvez exercer dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds, ou un droit d'annulation par rapport à toute souscription, que vous pouvez exercer dans les 48 heures de la réception de la confirmation de votre ordre d'achat.

La législation sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires vous permet également de demander la nullité d'un contrat d'achat et un remboursement ou, dans certains cas, des dommages-intérêts par suite d'opérations de placement effectuées avec un prospectus simplifié, une notice annuelle, un aperçu du fonds ou des états financiers contenant des informations fausses ou trompeuses. Ces diverses actions doivent habituellement être exercées dans des délais déterminés.

Pour plus d'information, veuillez vous reporter aux dispositions applicables de la législation sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consulter un conseiller juridique.

ATTESTATIONS DES FONDS, DU GESTIONNAIRE ET DU PROMOTEUR

FONDS DE REVENU

Fonds Desjardins **Marché monétaire** (parts de catégories A, C, F et D)
Fonds Desjardins **Revenu court terme** (parts de catégories A, C, F et D)
Fonds Desjardins **SociéTerre Revenu court terme** (parts de catégories A, C, F et D)
Fonds Desjardins **Obligations canadiennes** (parts de catégories A, C, F et D)
Fonds Desjardins **SociéTerre Obligations canadiennes** (parts de catégories A, C, F et D)
Fonds Desjardins **Obligations opportunités** (parts de catégories A, I, C, F et D)
Fonds Desjardins **Obligations mondiales à rendement global** (parts de catégorie A, C et D)
Fonds Desjardins **SociéTerre Obligations environnementales** (parts de catégories A, C, F et D)
Fonds Desjardins **Obligations mondiales de sociétés** (parts de catégorie A, C et D)
Fonds Desjardins **SociéTerre Obligations mondiales** (parts de catégorie A, C et D)
Fonds Desjardins **Revenu à taux variable** (parts de catégories A, C, F et D)
Fonds Desjardins **Obligations mondiales tactique** (parts de catégorie A, C et D)
Fonds Desjardins **Obligations mondiales à rendement élevé** (parts de catégorie A, C et D)

FONDS ÉQUILIBRÉS

Fonds Desjardins **Équilibré Québec** (parts de catégories A, T, C, R et D)

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES

Fonds Desjardins **Actions canadiennes de revenu** (parts de catégories A, T, C, R, F, S et D)
Fonds Desjardins **SociéTerre Actions canadiennes de revenu** (parts de catégories A, C, F et D)
Fonds Desjardins **Actions canadiennes** (parts de catégories A, C, F et D)
Fonds Desjardins **Actions canadiennes ciblées** (auparavant **Actions canadiennes valeur**) (parts de catégories A, T, C, R, F, S et D)
Fonds Desjardins **SociéTerre Actions canadiennes** (parts de catégories A, C, F et D)

FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES

Fonds Desjardins **Actions américaines valeur** (parts de catégorie A, C et D)
Fonds Desjardins **Actions américaines croissance** (parts de catégorie A, C et D)
Fonds Desjardins **Actions américaines croissance - Devises neutres** (parts de catégorie A, C et D)
Fonds Desjardins **SociéTerre Actions américaines** (parts de catégorie A, C et D)
Fonds Desjardins **SociéTerre Actions américaines petite capitalisation** (parts de catégories A, C, F et D)

FONDS D' ACTIONS MONDIALES ET INTERNATIONALES

Fonds Desjardins **SociéTerre Mondial de dividendes** (parts de catégories A, T, C, R et D)
Fonds Desjardins **SociéTerre Opportunités mondiales** (parts de catégorie A, C et D)
Fonds Desjardins **Marchés émergents** (parts de catégories A, C, F et D)
Fonds Desjardins **SociéTerre Actions des marchés émergents** (parts de catégories A, C, F et D)

FONDS ALTERNATIFS

Fonds Desjardins **FNB Alt long/court marchés boursiers neutres** (parts de catégories A, C et F)

SOLUTIONS DE PLACEMENT

Portefeuille FNB **Avisé Conservateur** (parts de catégories C et F)
Portefeuille FNB **Avisé Modéré** (auparavant **Portefeuille FNB Avisé Équilibré**) (parts de catégories C et F)
Portefeuille FNB **Avisé Équilibré 50** (parts de catégories C et F)
Portefeuille FNB **Avisé Croissance** (parts de catégories C et F)
Portefeuille FNB **Avisé Audacieux** (auparavant **Portefeuille FNB Avisé Croissance maximale**) (parts de catégories C et F)
Portefeuille FNB **Avisé 100 % actions** (parts de catégories C et F)

Les parts d'un Fonds qui ne sont pas décrites comme faisant partie d'une catégorie particulière sont considérées comme des parts de catégorie A. (collectivement, les « Fonds »)

Cette modification n°2 est datée du 30 août 2024.

MODIFICATION N° 2 DATÉE DU 30 AOÛT 2024 AU PROSPECTUS SIMPLIFIÉ DATÉ DU 28 MARS 2024

La présente modification n°2 avec le prospectus simplifié daté du 28 mars 2024, tel que précédemment modifié par la modification n°1 datée du 24 avril 2024, et les documents intégrés par renvoi dans celui-ci, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation sur les valeurs mobilières de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada et ne contiennent aucune information fautive ou trompeuse.

FAIT le 30 août 2024

DESJARDINS SOCIÉTÉ DE PLACEMENT INC. à titre de gestionnaire et de promoteur des Fonds ainsi que pour et au nom du fiduciaire des Fonds.

(signé) « Sébastien Vallée »

Sébastien Vallée, Président et Chef de l'exploitation
(signant en qualité de chef de la direction)

(signé) « Mikoua Davidson »

Mikoua Davidson, Cheffe des finances

Au nom du conseil d'administration de Desjardins Société de placement inc. en sa qualité de gestionnaire et de promoteur des Fonds ainsi que pour et au nom du fiduciaire des Fonds.

(signé) « Frederick Tremblay »

Frederick Tremblay
Administrateur

(signé) « Pierre-Olivier Samson »

Pierre-Olivier Samson
Administrateur



Desjardins Société de placement inc.

Service à la clientèle des Fonds Desjardins
514 286-3499 (pour la région de Montréal)
1 866 666-1280

info.fondsdesjardins@desjardins.com

fondsdesjardins.com